

FICHE PROGRAMME

Référence Programme ANDPC	10402000017
Titre du programme	Promouvoir l'activité sportive : Contenu de la consultation et place de l'ECG.
Catégorie professionnelle	➤ Toutes spécialités
Orientations	<u>ORIENTATION</u> n° 1 : Promotion des comportements favorables à la santé, incluant l'alimentation saine et l'activité physique régulière
Méthodes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pédagogique ou cognitive :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Formation présentielle (congrès scientifique, séminaire, colloque, journée, atelier, formation interactive, formation universitaire...). ➤ <u>Analyse des pratiques :</u> <ul style="list-style-type: none"> Audit clinique
Mode d'exercice du participant	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Libéraux ➤ Salariés en centres de santé conventionnés ➤ Autres salariés (y compris hospitaliers)
Durée	➤ 1 Jour, Soit 6 heures de présentiel.+ 1 h de non présentiel
Objectifs	<p><u>Objectifs généraux de formation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les médecins à la prescription d'activité physique et sportive et au concept de promotion de la santé par le sport • Savoir évaluer les conditions physiques du patient avant toute prescription d'activité physique et sportive
Pré requis	➤ Néant
Résumé	<p>La promotion des comportements favorables à la santé incluant l'alimentation saine et l'activité physique régulière vise principalement à lutter contre l'obésité et la dénutrition. C'est aussi un élément de lutte efficace contre les maladies cardiovasculaires, les cancers, d'autres maladies chroniques, dont les affections de longue durée à travers par exemple l'activité physique adaptée. La HAS a publié en juillet 2019 un Guide de promotion, consultation et prescription médicale d'activité physique et sportive pour la santé répertoriant tous les éléments à rechercher avant la prescription d'une activité sportive aussi bien chez le patient asymptomatique que pour le patient maladie chronique.</p> <p>Dans ce guide sont indiqués notamment les données de l'interrogatoire et les examens complémentaires à réaliser en fonction du risque cardio vasculaire évalué et des pathologies préexistantes .</p> <p>La pratique sportive régulière a des effets bénéfiques indéniables pour la santé en général et le système cardiovasculaire en particulier. Il est aussi vrai que le risque d'accident cardiovasculaire est transitoirement accru lors d'une pratique sportive intense qui peut révéler une cardiopathie méconnue. Ainsi, les causes de mort subite non traumatiques sur les terrains de sport sont dans 85-90 % des cas d'origine cardiovasculaire et sont en règle secondaires à une arythmie cardiaque. La fréquence réelle de ces morts subites n'est pas précisément connue. Les chiffres proposés varient, selon le mode de recueil, entre 0,5 et 2,5 /100 000 pratiquants entre 12 et 35 ans et entre 1 et 4 /100 000 pratiquants au-delà.</p> <p>La visite médicale dans le cadre de la pratique d'activité sportive est un acte quotidien du médecin de premier recours, médecin généraliste et pédiatre (acte de prévention) et permet la délivrance d'un certificat médical destiné aux licenciés des fédérations sportives mais les médecins des autres spécialités peuvent être confrontés à la demande de CACI et se doivent d'être au fait de la législation et des contre-indications.</p>



M.A.FORM
Formation médicale

Nombre d'étapes	➤ 3
Concepteur du programme	➤ Dr Girardon Dominique
Nombre de participant maxi par session :	➤ 47